

**HST 434 – Histoire sociale de l’Afrique de l’Ouest**  
**Préalable : 24 cr. en histoire**  
**(3 crédits)**  
**Hiver 2024**

Professeur : Patrick Dramé

Bureau : E5-3124

Téléphone : 819 821-8000 poste 65419

Courriel : [Patrick.Dramé@USherbrooke.ca](mailto:Patrick.Dramé@USherbrooke.ca)

Disponibilités : Mercredi de 13 h 00 à 15 h 30 ou sur rendez-vous



## PLAN DE COURS

### OBJECTIF

Comprendre les pratiques sociales, la structure des sociétés et leur évolution de 1800 à nos jours. Se familiariser à l'analyse critique des cadres juridiques, religieux et économiques qui structurent les sociétés africaines. Acquérir des connaissances méthodologiques relatives à l'étude des sociétés de l'Ouest africain.

### CONTENU

Les catégories sociales, les minorités et les relations de genres. L'individu, la communauté et l'autorité. Les répercussions sociales des colonialismes. Mouvements de résistances aux États. Les systèmes éducatifs. La vie religieuse en particulier l'Islam et l'animisme. Les cultures urbaines. Les enjeux de société à la lumière du contexte local et international.

## CALENDRIER DU COURS

<p><b>9 janvier</b></p>	<p>Présentation du syllabus  <b>Atelier d'analyse et de compréhension (1)</b>          [voir documents à consulter dans Moodle]  <b>Cours 1. Introduction à l'histoire et à la géographie de l'Ouest africain</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Jean-Pierre Chrétien, « L'Afrique, un village sans histoire ? », dans J.P. Chrétien, dir., <i>L'Afrique de Sarkozy : un déni d'histoire</i>, Paris, Karthala, 2008, chapitre 2, p. 35-89.</li> </ul>
<p><b>16 janvier</b></p>	<p><b>Cours 2 - Pouvoirs, structures et catégories sociales</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Roberta Cafuri, « Le site historique d'Abomey entre passé et présente : anthropologie des musées et des sites historiques de l'Afrique contemporaine, politiques de la mémoire, représentations de l'histoire », <i>Africa: Rivista Trimestrale Di Studi e Documentazione Dell'Istituto Italiano per l'Africa e l'Oriente</i> 60, n° 2, 2005, p. 260-271.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (2)</b>          Visionnement et discussion autour du documentaire : « Au Sénégal, l'amour toujours à l'épreuve des castes »  <a href="https://www.youtube.com/watch?v=P8NnZMRvizo">https://www.youtube.com/watch?v=P8NnZMRvizo</a>          Reportage de France 24, 2016, 28 minutes.</p>
<p><b>23 janvier</b></p>	<p><b>Cours 3 - L'esclavage domestique : mécanismes, abolition, mémoires</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Claire Robertson, "We Must Overcome: Genealogy and Evolution of Female Slavery in West Africa." <i>Journal of West African History</i> 1, n° 1, 2015, p. 59-92. <a href="https://doi.org/10.14321/jwestafrihist.1.1.0059">https://doi.org/10.14321/jwestafrihist.1.1.0059</a>.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (3)</b>          [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
<p><b>30 janvier</b></p>	<p><b>Cours 4 - L'Islam, la guerre sainte et les confréries religieuses</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Paul E. Lovejoy, « Les empires djihadistes de l'Ouest africain aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », <i>Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique</i>, n°128, 2015, p. 87-103.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (4)</b>          [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
<p><b>6 février</b></p>	<p><b>Cours 5 - Guerres, conflits et mécanismes de gestion de conflits</b>  <u>Lecture obligatoire :</u>          Pierre Kipré, « De la guerre et de la paix en Afrique », <i>Afrique contemporaine</i>, vol. 207, n° 3, 2003, p. 133-146.  <b>Atelier d'analyse et de compréhension (5)</b>          [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
<p><b>13 février</b></p>	<p><b>Cours 6 - Sociétés africaines en situation coloniale</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fabio Viti, « Le commandant s'en va-t'en guerre. Maurice Delafosse face à la révolte baoulé (Côte d'Ivoire, 1899-1900) », <i>Journal des Africanistes</i>, n° 90, janvier 2020, p. 114-164.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (6)</b>          [voir documents à consulter sur Moodle - La photographie coloniale]</p>

20 février	<p><b>Cours 7 -Initiations, systèmes d'éducation : permanences et mutations</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ André Nyamba, « Quelle place pour les systèmes éducatifs et de formation dans la mondialisation ? Les systèmes éducatifs et de formation africains : une situation chaotique et paradoxale », <i>Éducation et sociétés</i>, vol. n° 16, n° 2, 2005, p. 53-69.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (7)</b>  [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
27 février	<b>Examen de mi-session</b>
5 mars	Semaine de relâche
12 mars	<p><b>Cours 8 - Femmes, jeunes, aînés et marginaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Catherine Coquery-Vidrovitch, « Femmes et politique : résistance et action en Afrique de l'Ouest », dans Coquery-Vidrovitch, dir, <i>Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe siècle</i>, Paris, La découverte, 2013, p. 253-288.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (8)</b>  [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
<p><b>Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024</b>  N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante :  <a href="https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/">https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</a></p>	
19 mars	<p><b>Cours 9 - L'État-nation postcolonial en construction</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pierre Kipré, « La crise de l'État-nation en Afrique de l'Ouest », <i>Outre-Terre</i>, vol. n° 11, 2, 2005, p. 19-32.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (9)</b>  [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
26 mars	<p><b>Cours 10 - Mouvements sociaux, conflits et résistances aux États</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Françoise Blum, « Sénégal 1968 : révolte étudiante et grève générale », <i>Revue d'histoire moderne &amp; contemporaine</i>, vol. 59-2, n° 2, 2012, p. 144-177.</li> </ul> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (10)</b>  [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
2 avril	<p><b>Cours 11 – Politiques de développement, économes et monnaies</b>  <u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Katy Lena Ndiaye, <i>Une histoire du franc CFA : l'argent, la liberté</i>, documentaire, Sénégal/Belgique, 57 minutes.</li> </ul> <p><a href="https://www.publicsenat.fr/emission/documentaire/une-histoire-du-franc-cfa-e0">https://www.publicsenat.fr/emission/documentaire/une-histoire-du-franc-cfa-e0</a></p> <p><b>Atelier d'analyse et de compréhension (11)</b>  Discussion, « Les politiques d'ajustement structurel en Afrique » avec Khalid Adnane, Chargé de cours à forfait (UDES)  [voir documents à consulter dans Moodle]</p>

<b>9 avril</b>	<p><b>Cours 12 - Les flux migratoires internes et externes</b></p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moussa Khoré Traoré « La gouvernance des flux migratoires de l’Afrique vers l’Union européenne », <i>L’Europe en Formation</i>, vol. 388, n° 1, 2019, p. 121-134.</li> </ul> <p><b>Atelier d’analyse et de compréhension (12)</b> [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
<b>16 avril</b>	<p><b>Cours 13 - Villes et cultures urbaines</b></p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lat Soucabé Mbow, « Les politiques urbaines : gestion et aménagement », dans Momar Coumba Diop (dir), <i>Sénégal, trajectoire d’un État</i>, Paris, CODESRIA, 1992, p. 205-131.</li> </ul> <p><b>Atelier d’analyse et de compréhension (13)</b> [voir documents à consulter dans Moodle]</p>
<b>23 avril</b>	<b>Examen final</b>

## MÉTHODOLOGIE

La formule pédagogique choisie est celle d’un cours magistral incluant l’analyse de sources historiques consistant en des discours, des rapports, des mémoires, des images et des documents audiovisuels. Les étudiant.e.s sont invités à participer activement aux discussions et aux échanges qui occuperont une place importante dans le cours. Les ateliers d’analyse et de compréhension seront des moments particuliers pour les étudiant.e.s de développer leurs habiletés dans le commentaire de source et leur esprit critique. Pour ce faire, ils doivent préparer minutieusement les documents soumis dans le but d’interagir avec le professeur et de participer aux discussions. Les articles obligatoires et la bibliographie sélective qui sont fournis aideront bien évidemment à accomplir de façon satisfaisante l’ensemble des travaux qui seront évalués dans le cadre du cours.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Un certain nombre d’ouvrages essentiels au cours sont placés à la réserve du cours HST 434 à la bibliothèque des sciences humaines de l’Université de Sherbrooke.
- Pour le compte rendu de lecture, l’ouvrage de Chinua ACHEBE, *Tout s’effondre*, Paris, Actes Sud, 2016 (1958), 220 pages est disponible à la Coop de l’UDES.
- Des documentaires, reportages, articles et autres textes relatifs au cours HST 434 sont aussi consultables dans Moodle.
- Les documents relatifs aux Ateliers d’analyse et de compréhension et les articles obligatoires sont également disponibles dans le site Moodle du cours HST 434

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Une version powerpoint du cours sera placée sur la page *Moodle* à l’issue de chaque séance.
- Une liste de sujets de recherche est aussi disponible sur cette page *Moodle* dans l’optique du travail de recherche que devra effectuer chaque étudiant.e. du groupe cours
- John ILLIFE. *Les Africains : histoire d’un continent*, Paris, Flammarion, 2009, 701 pages (lecture recommandée, mais non obligatoire]

## ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Examen de mi-session	20 %	27 février 2024
Compte rendu de livre	15 %	12 mars 2024
Travail de recherche	20 %	16 avril 2024
Journal de lecture	10 %	5 mars et 23 avril 2024
Participation aux discussions	15 %	16 avril 2024
Examen de final	20 %	23 avril 2024

**Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.**

### MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : [prog.integration@USherbrooke.ca](mailto:prog.integration@USherbrooke.ca)

### CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉVALUATIONS

- **A) Examen de mi-session**

L'examen de mi-session se déroulera *à la maison*. Les étudiant.e.s se verront proposer trois questions de dissertation et deux courts textes (sources) à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux (2) questions** de dissertation et de commenter **une (1) source**. L'examen de mi-session portera sur la matière vue en classe du 9 janvier au 19 février 2024. Le volume des réponses et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen. Un document portant sur la pondération de l'examen sera aussi remis aux étudiant.e.s en même temps que les questions d'examen.

- **B) Examen de fin de session**

L'examen de fin de session se déroulera *en classe*, sans notes de cours. Il durera 2h50 et portera sur la matière vue en classe de la semaine du 12 mars au dernier cours de la session, soit le 16 avril. Les étudiant.e.s se verront proposer trois questions de dissertation et deux courts textes aux choix à commenter. Les étudiant.e.s devront choisir de traiter **deux questions** de dissertation et de commenter **un (1)** des deux courts textes que leur seront soumis. Le volume des dissertations et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen. Un document portant sur la pondération de l'examen sera aussi remis aux étudiant.e.s en même temps que les questions d'examen.

- **C) Compte rendu de livre**

Les étudiant.e.s devront lire et résumer l'ouvrage de Chinua ACHEBÉ, *Tout s'effondre*, Paris, Actes Sud, 2016, 220 pages. Le compte rendu de lecture ne devra pas dépasser 5 pages en Times New Roman, 12

points, interligne 1.50 cm. Il doit comporter une brève présentation de l'auteur, de la nature de son livre et son idée directrice. Il s'agira aussi de résumer les faits saillants de l'ouvrage.

- **D) Présence et participation aux discussions**

La lecture attentive des articles obligatoires et la participation active aux discussions sont des aspects fondamentaux de la réussite à l'activité pédagogique. De fait, l'assiduité et le dynamisme de tous sont requis. Il s'agit donc préalablement à chaque séance d'effectuer une lecture attentive des documents soumis et de participer aux discussions dans le cadre du cours magistral et au niveau des ateliers d'analyse et de compréhension. Les absences ne permettront certainement pas d'atteindre l'objectif de formation. Ainsi, pour chaque absence non justifiée, **2 points seront retranchés** de la note de Présence /participation de l'étudiant.e

- **E) Journal de lecture**

À chaque séance, les étudiant.e.s sont tenus de lire et d'effectuer un compte rendu de lecture de l'article obligatoire qui leur est soumis. Ce travail doit présenter l'auteur.e., l'objet de son article, son idée directrice. Il importera aussi d'identifier et de résumer les thèmes clefs abordés. Ce travail doit être soumis sur la page Moodle du cours au plus tard le **lundi à 18 heures** (horaire limite). Ce compte rendu sera d'un volume maximal d'une (1) page et 1/2 en interligne double, Times New Roman, 12 points, justifié. Il doit comporter des notes en bas de pages référant à l'article. **Les étudiant.e.s devront choisir d'effectuer obligatoirement 6 comptes rendus de lecture afin de compléter leur journal de lecture.**

- **F) Un travail de recherche**

Le travail de recherche devra compter un maximum de 15 pages avec un interligne double (bibliographie exclue), en Times new Roman, 12 points et justifié. Ce travail de recherche sera construit autour de trois axes : *Introduction* (Présentation de la source utilisée, de son auteur, de son contexte de production, de son idée directrice. Il s'agira aussi de délimiter le sujet choisi, tout en énonçant une problématique et un bref plan détaillé), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant le plan défini dans l'Introduction) et enfin *Conclusion* (Résumé rapide et synthèse des aspects saillants, perspectives). Ce travail de recherche doit comporter une courte bibliographie (dernière page du travail) et des notes de bas de page conformes aux normes de présentation du Département d'histoire.

→ À titre indicatif, les étudiant.e.s devront utiliser entre 1 à 2 ouvrages généraux et entre 4 et 6 articles scientifiques ou chapitres de livres selon le sujet étudié.

Le sujet du travail pratique doit porter sur :

- 1- Les questions d'identité, de mémoire ou de représentation
- 2- Une région présentant un intérêt particulier pour le cours
- 3- Un régime politique ou un phénomène culturel ou social particulier
- 4- Un phénomène religieux, social, économique, militaire ou diplomatique
- 5- Une théorie présentant un intérêt pour la matière vue en cours
- 6- Une étude de cas pertinente en lien avec le cours
- 7- Une œuvre relevant d'une des problématiques discutées ou analysées en classe.
- 8- Un sujet de votre choix à condition qu'il ne soit pas déjà traité dans le cours.

**Nota Bene :**

(1) Une liste de thèmes de recherche est disponible sur le site *Moodle* du cours HST 267. Les étudiant.e.s pourront s'y référer à titre indicatif et donc dans le plus de choisir leur sujet de recherche.

(2) **Politique concernant la remise des travaux** : Pour chaque jour de **retard de remise des travaux** (examens, compte rendu de lecture, journal de lecture et travail de recherche), **5 % seront retranchés de la note initiale.**

### **IMPORTANT 1: (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)**

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiantes et des étudiants. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **5 % pour les examens de mi-session et de fin de session** et à **10 % pour le compte rendu de lecture et le travail pratique ou activité de recherche.**

- Les étudiant.e.s pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :  
<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TRAVAUX**

#### **\* Examens de mi-session et de fin de session (20 % x 2)**

Capacités d'analyse et de synthèse, précision de l'argumentaire, esprit critique, cohérence, respect des règles de syntaxe et d'orthographe, qualité de la langue, utilisation du contenu du cours, des articles du recueil de textes et de ceux placés dans la page Moodle du cours. Respect d'un plan cohérent et du nombre de pages autorisé.

#### **\* Compte rendu de livre (15%)**

Pertinence de la présentation de l'auteur, du thème général abordé dans son livre et du contexte historique dans lequel il s'insère. Qualité de la présentation de l'idée centrale qui structure le livre. Capacité à identifier et à restituer les thèmes majeurs abordés. Capacité d'analyse et de synthèse.

#### **\* Journal de lecture (10%)**

Concision et pertinence de la présentation de l'auteur.e, de l'objet d'étude et des thèmes centraux identifiés, respect du nombre de pages imparti, des dates et horaires de soumission des comptes rendus de lecture hebdomadaires. Qualité de la langue.

#### **\* Participation aux discussions (15%)**

Assiduité aux cours. Fréquence et qualité des interventions durant les discussions au moment du cours magistral et durant les ateliers d'analyse et de compréhension. Capacité d'analyse et de synthèse. Compréhension des sujets discutés.

#### **\* Travail de recherche (20%)**

Qualité de l'introduction (pertinence de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique). Structure et Analyse (pertinence du plan proposé, articulation des thèmes et sous thèmes, style, idées, argumentation). Bibliographie (utilisation de la bibliographie, valeur et précision des sources, pertinence des informations). Utilisation judicieuse des notes en bas de pages. Respect du nombre de pages autorisé. Les fautes de langue et le manquement à l'honnêteté intellectuelle seront pénalisés (propos mensongers, diffamation, plagiat, etc.).

## RÈGLES DE VIE EN CLASSE

La réussite des étudiant.e.s à ce cours passe bien évidemment par leur implication et leur investissement total notamment dans le cadre des discussions et des échanges en classe autour des thèmes abordés. **Il leur est donc recommandé de s'abstenir de tout clavardage, utilisation des réseaux sociaux ou encore de bavarder durant le cours.** L'assiduité des étudiant.e. est fortement recommandée. En cas d'absence, il sera de la responsabilité des étudiant.e.s d'obtenir les informations sur la matière données en classe. Le professeur consultera ses courriels du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 00.

**IMPORTANT 2** (Assiduité, implication des étudiant.e.s et communications avec le professeur).

L'assiduité des étudiant.e.s est fortement recommandée. Toute absence de l'activité doit être justifiée au risque de perdre de précieux points dans la note de présence / participation aux discussions. En cas d'absences, il sera de la responsabilité des étudiant.e.s d'obtenir les informations et la matière diffusées en classe.. Je consulterai mes courriels du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 00.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

**BIBLIOGRAPHIE** (disponible sur le site du Moodle du cours HST 434 - *Histoire sociale de l'Afrique de l'Ouest*)

# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

## Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---